

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 JUIN 2021

La Bourgogne-Franche-Comté, première région à renforcer massivement son soutien à l'écoconception

L'écoconception est l'invitée du décryptage du mois de juin de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté.

C'est l'occasion de mieux comprendre les ressorts de cette réponse intelligente, globale et durable à la pression sur les ressources et aux émissions de gaz à effet de serre générées par la production et l'usage des biens.

Mais aussi de découvrir plus en avant la manière dont l'ADEME, en relation avec l'AER (Agence Économique Régionale) et le Pôle Écoconception, permet à une centaine d'entreprises par an de s'approprier la démarche d'écoconception.

Lauréate des trophées Éco-innovez 2020, Pryntec est l'une de ces entreprises. Son témoignage fournit un excellent exemple des résultats auxquels les entreprises les plus engagées dans la dynamique peuvent espérer parvenir.

L'ÉCOCONCEPTION, UNE DÉMARCHE HOLISTIQUE ACCESSIBLE À TOUTES LES ENTREPRISES

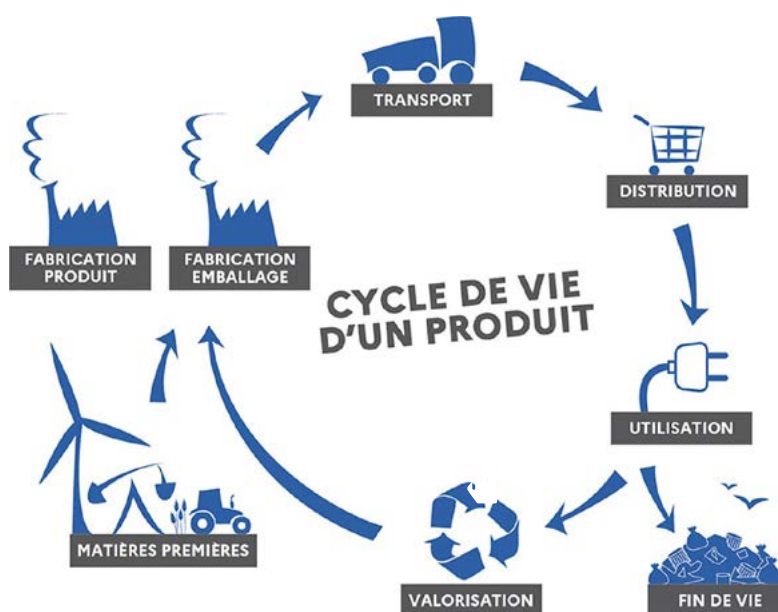
Le cycle de vie d'un produit comprend 4 étapes :

- La fabrication du produit et du conditionnement primaire
- Le transport
- Le stockage et la distribution
- L'utilisation

Ces quatre étapes induisent chacune des consommations de flux tels que de l'électricité, de l'eau ou du carburant. L'étape de fabrication génère en outre une consommation directe de matières premières.

En plus de ces 4 étapes, la gestion de la fin de vie après usage détermine une pression ou non sur l'environnement, selon si le produit peut être valorisé, et à quel niveau, ou s'il devient pour tout ou partie un déchet ultime.

La démarche d'écoconception vise à agir sur toutes les étapes et sur toutes les sources de pression environnementale, de manière à réduire l'empreinte carbone au maximum des capacités techniques du moment. Il s'agit de ce point de vue d'une démarche d'amélioration continue.



L'intérêt de l'écoconception est bien son **caractère holistique** : la limitation des impacts négatifs concerne le sourcing des matières premières et composants, la production, la distribution, la consommation et la gestion de la fin de vie des biens et des services.

Antoine WARET est le chargé de mission "Économie circulaire" de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté s'occupant de cette thématique. « *Multicritère, multi-étapes et basée sur l'analyse du cycle de vie des biens et des services, l'écoconception est une approche d'amélioration continue. Elle repose sur une mesure des impacts environnementaux, afin de réduire la pression sur l'environnement et d'éviter les transferts d'impacts.* »

L'écoconception des biens et des services profite à la collectivité en accélérant et en approfondissant l'avènement de modèles de production, de distribution et d'usage beaucoup plus respectueux de l'environnement.

Mais **la démarche profite également aux entreprises qui se l'approprient** en leur donnant un avantage concurrentiel (différenciation positive) et souvent économique (moindre consommation de matières et de flux).

LES DISPOSITIFS DE L'ADEME EN SOUTIEN DE L'ÉCOCONCEPTION

Dans le cadre du plan de relance, l'ADEME propose aux entreprises françaises un **pack d'aides exceptionnel pour financer leurs démarches d'écoconception**.

L'objectif de ces dispositifs est double :

- Faciliter l'arrivée sur le marché de biens et services à haute valeur environnementale
- Accélérer la transformation des modèles actuels de production et de consommation pour réduire plus rapidement l'empreinte collective sur l'environnement

La philosophie de l'accompagnement de l'ADEME est de proposer à chaque niveau de maturité par rapport à l'écoconception une porte d'entrée adaptée :

- Le dispositif Tremplin est réservé aux premiers pas des entreprises dans l'écoconception
- Les packs R&D Perfecto, Études et investissements s'adressent aux organisations plus avancées, qui y accèdent à travers l'Accélérateur à projets d'économie circulaire.

La prise en charge financière de la partie diagnostic et accompagnement des projets peut aller jusqu'à 70 % des dépenses. Tandis que le financement des investissements induits peut être abondé à hauteur de 55 %.

Antoine WARET attache une importance particulière à la progressivité de l'accompagnement des entreprises. « *Nous fonctionnons selon une approche en escalier, qui commence avec le premier pas, se poursuit avec l'étude et accompagne l'investissement. Le dernier volet de notre financement est également très important par rapport aux objectifs fixés à la mise en place de nos dispositifs. Il s'agit de la valorisation de la démarche d'écoconception à travers une communication environnementale juste et honnête, qui s'appuie ou non sur une labellisation.* »

L'ADEME accompagne tous les secteurs d'activité dans la démarche mais de par leurs forts enjeux environnementaux, 3 domaines stratégiques sont plus spécifiquement soutenus :

- **Le numérique**, qui induit une forte consommation d'électricité et de matières premières rares
- **L'industrie textile**, qui génère 10 % des gaz à effet de serre et consomme 25 % des produits chimiques produits chaque année ; à quoi il faut ajouter la modification chimique des cours d'eau, ou eutrophisation
- **L'agriculture et l'élevage**, associés encore trop souvent à l'émission de gaz à effet de serre et à la pollution des sols

L'ÉCOCONCEPTION EN ACTIONS : DEUX RETOURS D'EXPÉRIENCE

Pryntec est spécialisé dans l'analyse vidéo et la détection de comportements anormaux. L'entreprise de Bourgogne-Franche-Comté a construit une des premières bornes vidéo mobiles mises sur le marché. L'écoconception de la deuxième génération de son modèle lui a valu le trophée Éco-innovez 2020. Et accessoirement de passer de 26 à 7 kilogrammes ! Anne PIRIO est la Responsable Marketing de Pryntec. « *Notre démarche d'écoconception s'inscrit dans un engagement plus vaste en matière de RSE. Elle répond aussi à la demande de nos clients, notamment les collectivités, qui challengent à chaque appel d'offres la balance environnementale de notre produit. Soutenus financièrement par l'ADEME et techniquement par le CETIM, nous sommes parvenus grâce à l'écoconception de notre deuxième génération à gagner à la fois sur la consommation de matières, sur le temps de production, sur les conditions d'usage et sur la recyclabilité. Nous avons repris une longueur d'avance avec le bon produit au bon moment. Et avons profité d'une méthodologie inspirante et duplicable, génératrice de dialogue et de cohésion entre tous les métiers de l'entreprise.* »

Cédric Girardot est consultant en écoconception

Créateur de CEDD, Cédric Girardot accompagne les entreprises en Bourgogne-Franche-Comté. Et intervient en tant que formateur au Master en écoconception de Besançon. « *Si l'écoconception est une affaire de bon sens et d'engagement de la part des entreprises, nous sommes là pour donner aux projets une ossature méthodologique. Par exemple, en phase d'analyse d'impacts, une approche scientifique et technique assise sur des bases de données est nécessaire. Une autre plus-value très importante de notre accompagnement est la constitution des dossiers de demandes de financement auprès de l'ADEME. Je salue au passage le saut qualitatif du traitement des dossiers, avec désormais une réponse en 48h. La Région Bourgogne-Franche-Comté est clairement en pointe sur l'écoconception, en ajoutant au travail de l'ADEME l'expertise de l'AER, qui apporte à nos côtés un regard extérieur aux projets et crée des passerelles avec d'autres projets.* »

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr

 @ademe

Pour toute demande d'interview de l'ADEME BFC,
merci de bien vouloir nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

CONTACT PRESSE

Mélanie Voisard

Buzz & Compagnie / melanie.voisard@buzzetcompagnie.com / **06 12 52 53 15**

Théo Sainte-Marie

Buzz & Compagnie / theo.saintemarie@buzzetcompagnie.com / **06 29 30 07 51**